

Déclaration sur le progrès de la Scara

Nous avons mis en œuvre une démarche volontariste de développement durable dans notre coopérative depuis 2009, date de notre première adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies.

Depuis plus de 5 ans, par cette déclaration, la Scara renouvelle régulièrement son engagement à respecter les 10 principes du Pacte Mondial.

Nous avons structuré notre démarche en nous basant sur trois référentiels reconnus au niveau international, dont l'ambition est l'amélioration continue en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

En tant que coopérative agricole céréalière, tournée à la fois, de par son métier vers le citoyen-consommateur et de par son ancrage territorial vers la société, nous savons de longue date que l'adhésion à des valeurs qui se concrétisent par des actions mesurables sont porteuses de vrais progrès que l'on peut partager. L'amélioration globale et continue de notre organisation doit être dans l'état d'esprit de chacun afin de progresser ensemble.

Parmi les référentiels structurants, nous retrouvons le GRI, l'ISO 26 000 et le GLOBAL COMPACT, dit Pacte Mondial.

Au cours de l'année 2013/2014, les principaux progrès de la SCARA ont été :

- la continuité dans la structuration globale interne de la démarche avec l'élaboration du 4^{ème} rapport de développement durable contenant des indicateurs de progrès en ligne, notamment, avec les principes du Global Compact
- le renouvellement pour 3 ans d'Agri Confiance® (NF V01 005), Agri Confiance® Volet Vert (NF V01 007) et de la norme ISO 9001
- le renouvellement de la certification phytosanitaire de la Scara

En 2013, la Scara s'est vue remettre l'attestation AFAQ 26 000, outil d'évaluation de la norme ISO 26 000. Deuxième coopérative céréalière française à obtenir cette distinction. En 2014 notre évaluation a été confirmée. L'objectif de la Scara est d'atteindre le niveau « maturité » lors de la prochaine évaluation.

La démarche collective Agri Confiance® Volet Vert (NF V01 007) s'est vue reconnaître le niveau 2 de la certification environnementale des exploitations par la C.N.C.E. (Commission Nationale de la Certification Environnementale).

Pour les années à venir, nous continuons les travaux relatifs aux domaines d'actions prioritaires identifiés déclinés ci-dessous, avec notamment cette année :

- **la prévention de la pollution.** La Scara travaille depuis plusieurs années en collaboration avec la filière Adivalor pour la récupération des déchets. Aujourd'hui, le taux de retour de bidons vendus est de 100 %. Notre objectif est de maintenir ce taux.
- **l'utilisation durable des ressources.** La Scara a créé un Club Scara Innovation en 2014. Les 10 exploitations participantes vont travailler pour les prochaines années sur la fertilité du sol. Grâce au partage des idées et points de vue, les expérimentations et les analyses, le club va dégager des pistes de réflexions et trouver des solutions à présenter à l'ensemble des adhérents pour construire l'agriculture de demain.

- **l'atténuation des changements climatiques.** Cette année fut axée sur la présentation du thème de la fertilisation à nos adhérents. Un travail que nous allons poursuivre sur deux années afin de maîtriser la qualité des cultures et de limiter la perte d'azote par volatilisation et lessivage.
- **la protection et la réhabilitation de l'environnement naturel.** La Scara poursuit sa démarche Agri Confiance® Volet Vert (NF V01 007). Aujourd'hui ce sont 103 exploitations adhérentes engagées, soit plus de 25 % de nos adhérents sous contrat Agri Confiance® (NF V01 005). Nous avons pour objectif de maintenir au minimum ce taux.
- **l'ancrage territorial.** La Scara et la coopérative EMC² se sont associées dans la création de la SCI GV ARCIS pour l'ouverture d'un magasin Gamm Vert à Arcis-sur- Aube. La Scara a participé au projet par l'acquisition conjointe du local commercial du magasin, afin de contribuer au dynamisme de l'activité locale. Notre souhait est d'être présent si d'autres opportunités se créent.
- **la création de richesses et de revenus sur notre territoire.** Suite à la reprise du site de l'ancienne usine de déshydratation d'Ormes, la Scara développe un autre projet de développement territorial multi-partenarial : la méthanisation
- **le développement des ressources humaines et la formation professionnelle.** Sur les cinq dernières années, la coopérative a investi plus du double de son obligation légale en matière de formation. Notre objectif futur est de poursuivre sur cette lancée, pour garantir à nos équipes qu'elles soient à la pointe des techniques et savoir-faire.

Nous poursuivrons bien sûr la consolidation de notre système de gouvernance qui permet de structurer nos prises de décisions. Cette approche étant un gage d'équilibre efficient sur le long terme, le système de gouvernance décliné dans notre coopérative a pour ambition d'allier le politique à l'économique dans une vision moyen/long terme.

Arcis-sur-Aube, le 17 novembre 2014



Jean-Pierre FLOGNY

Président



Agnès DUWER

Directeur Général

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvres	Définition de l'indicateur choisi	2013/2014
Environnement	Energie	<p>Sur la même lignée que les 3 dernières années, la SCARA vise à poursuivre les actions menées en vue de réduire les consommations d'énergie. Ces actions font suite aux conclusions d'audit énergétique réalisé au sein de l'entreprise.</p> <p>En parallèle au travail réalisé en interne, la SCARA participe au comité énergie de coop de France, constitué d'une quarantaine de coopératives. Ce comité permet d'échanger, de fédérer les bonnes pratiques et d'anticiper les évolutions réglementaires et normatives du métier.</p>	Consommation d'électricité (en kwh)/tonne collectée	15.4
	Biodiversité	Toujours au cœur de la stratégie et de l'action, la démarche Agri Confiance® dans laquelle s'est inscrite la Scara depuis 2001 continue sa progression. L'année 2013/2014 prouve une fois encore l'intérêt des adhérents pour la démarche et l'importance de se positionner sur des marchés spécifiques permettant d'assurer un maximum de valeur ajoutée.	Superficie de céréales cultivées sous démarche contractuelle intégrant la biodiversité/ superficie de l'ensemble des céréales sous contrat Agri Confiance	27.5%
	Atténuation des changements climatiques	Trente exploitations engagées dans Agri Confiance® Volet Vert ont été analysées avec l'outil Systerre créé par Arvalis, institut du végétal. L'objectif est de disposer d'indicateurs de suivi permettant de connaître l'impact environnemental des pratiques agricoles.	Emission de Gaz à Effet de Serre (calcul réalisé sur 1100ha de blé tendre)	2900kg éq CO2/ha

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvres	Définition de l'indicateur choisi	2013/2014
Environnement	Prévention de la pollution	<p>La Scara travaille en collaboration avec la filière Adivalor dans le cadre de la récupération des déchets. Une collecte est organisée plusieurs fois par an au sein de silos de la coopérative.</p>	<p>Proportion du tonnage d'EVPP (emballages vides de produits phytosanitaires) collectés/tonnage emballages vendus</p>	107%
			<p>Nombre de catégories de déchets recyclés / ensemble des catégories des déchets produits</p>	89%
		<p>Entre fin octobre et début novembre, la Scara organise des visites d'essai CIPAN. Autour d'une parcelle, les adhérents sont invités à découvrir comment optimiser leurs cultures intermédiaires en travaillant sur la structuration du sol ou l'enrichissement en azote.</p> <p>Le Club Scara Innovation a vu le jour cette année. L'objectif étant d'échanger sur l'innovation et de chercher des réponses pour mieux vivre l'agriculture de demain. Le premier sujet choisi est celui de la fertilité du sol. Le chantier durera sans aucun doute plusieurs années. Les premières études permettant d'établir le diagnostic et la faisabilité des analyses ont été réalisées.</p>	<p>Balance Globale Azotée</p>	50kgN/ha

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvres	Définition de l'indicateur choisi	2013/2014
Conditions de travail et Droits de l'Homme	Emploi et relations employeur/ employé Dialogue social Non-discrimination	<p>Dialogue social</p> <p>Information des collaborateurs dans le cadre de 2 réunions du personnel par an, en septembre sur les projets stratégiques et une en Décembre sur les comptes de l'exercice.</p>	Nombre de réunions favorisant le dialogue social	12
		<p>Cette année, la réouverture du dossier de la gestion du temps a amené la revue des accords de Réduction du Temps de Travail et du Compte Epargne Temps et a permis d'échanger sur les enjeux tant organisationnels qu'économiques.</p>	Pourcentage de femmes et d'hommes / effectif total	23% femmes 77% hommes
			Pourcentage de femmes cadres	45%
			Pourcentage de contrats en faveur de l'insertion des jeunes (en alternance; de première expérience) / effectif total	4.9%
		<p>Non discrimination</p> <p>Quelque soit son âge, son genre, son origine, le collaborateur aura un traitement identique, à même poste, même accès à la formation professionnelle, même coefficient, même salaire conventionnel.</p>	Pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration	0
			Différence en pourcentage des salaires hommes et femmes à fonction équivalente	Aucune différence

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvres	Définition de l'indicateur choisi	2013/2014
Conditions de travail et Droits de l'Homme	Emploi et relations employeur/ employé	La formation reste un sujet essentiel dans la gestion des hommes de la Scara. Pour atteindre les objectifs et travailler ensemble, les équipes de la coopérative suivent chaque année des cursus de formations spécifiques. Cette année, en plus des formations réglementaires et sécurité, techniques silo, agronomie, commerciales, qualité et administratif, l'accent est mis sur le perfectionnement de l'usage des outils bureautiques.	Pourcentage du budget formation / masse salariale brute	2.8%
			Pourcentage de réalisation des entretiens individuels	47%
	Développement du capital humain	Conditions de travail Chaque jour, les équipes et les adhérents de la Scara sont amenés à utiliser des produits jugés dangereux pour leur santé. Pour limiter les risques, il existe des parades souvent faciles à mettre en place. Les équipements de protection individuelle et le contrôle du matériel en font notamment partie, grâce à son partenariat avec la société Pulvexper, la Scara offre à chacun des facilités pour prendre toutes les précautions et travailler dans les meilleures conditions de sécurité	Pourcentage de l'ensemble du personnel représenté au sein du CHSCT	6,5%
			Pourcentage de salariés formés à la SCARA au brevet de secourisme du travail	28.6%
			Taux de fréquence =nbre d'accidents avec arrêt de travail x 1000 000/ nombre d'heures travaillées	16.86

	Domaines	Actions pratiques mises en œuvres	Définition de l'indicateur choisi	2013/2014
Lutte contre la corruption	Protection de la santé et sécurité des consommateurs Satisfaction client	<p>Séparation des responsabilités</p> <p>La coopérative applique la séparation des responsabilités afin que le décideur, le contrôleur, l'agent comptable et le payeur ne soient pas la même personne. Cette pratique permet d'avoir une vision croisée des mouvements financiers.</p>	<p>Nombre d'écarts liés aux contrôles internes ou à la non validation des comptes par les commissaires aux comptes</p>	<p>Aucun écart identifié</p>
		<p>Contrôle interne</p> <p>Un contrôle interne est effectué par le contrôle de gestion qui permet de mettre en relation l'activité et la comptabilité pour mettre en exergue toute incohérence ou irrégularité.</p>	<p>Nombre de décisions de justice concernant des comportements anti-concurrentiels</p>	<p>Aucune</p>
		<p>Les achats / ventes de lots sur le marché à terme "matière" a été identifié comme le principal risque de spéculation. La coopérative s'interdisant toute spéculation, un contrôle du service effectuant ces opérations a été construit, détaillé dans une procédure et mis en application.</p>	<p>Nombre total des cas de non-respect de la réglementation et application de codes volontaires en matière de santé et sécurité des consommateurs des produits et services</p>	<p>Aucune</p>
		<p>Contrôles externes</p> <p>La comptabilité et les procédures de contrôle de l'information comptable sont validées tous les ans par deux cabinets de commissaires aux comptes. La coopérative va au-delà de l'obligation légale d'un cabinet afin d'avoir une double opinion sur la justesse des comptes et limiter les risques de connivence.</p> <p>Les résultats comptables, les prévisions budgétaires, les actions pouvant avoir une influence sur la finance de la coopérative sont présentées au Conseil d'Administration et validées par ce dernier dans un souci de transparence.</p> <p>La Scara a choisi d'adhérer à la Charte risque prix développée par Coop de France. Dans ce cadre elle doit se plier à un certain nombre d'obligations et être auditée par un organisme extérieur afin de certifier de la non prise de risque sur le marché à terme</p>	<p>Nombre de jours d'audits clients et ou d'organismes certificateurs</p>	<p>12</p>